



2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET COMPTES

EN 2013, LA FONDATION MOUVEMENT POUR
LES VILLAGES D'ENFANTS DEVIENT ACTION ENFANCE



**ACTION
ENFANCE**
Fondation MVE
reconnue d'utilité publique



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

SOMMAIRE

ACTION ENFANCE, NOUVEAU NOM DE LA FONDATION	P. 4
UNE FONDATION, 14 ÉTABLISSEMENTS	P. 6
LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE - FONDATION MVE	P. 8
LES CHIFFRES CLÉS DE LA FONDATION	P. 10
VIVRE ENSEMBLE AVEC SES FRÈRES ET SŒURS	P. 14
ÉDUIQUER, ACCOMPAGNER, PRENDRE EN CHARGE AU QUOTIDIEN	P. 16
AIDER À GRANDIR, ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE	P. 18
AGIR DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL	P. 19
DES RESSOURCES AU SERVICE D'UNE ACTION	P. 22
UN NOUVEL ÉLAN POUR LA FONDATION	P. 25
LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE	P. 26
LES COMPTES 2012	P. 28

« C'est quand on quitte
le Village que l'on
prend conscience
de tout ce qu'il nous
a apporté. »

Geoffroy,
22 ans



Pour des raisons de confidentialité, les photos et prénoms des enfants présentés dans cette publication ont été changés.

LE PROJET EN ACTION

2012 a été l'année de la consolidation du Projet de la Fondation, reformulé l'année précédente. Nos Villages d'Enfants et Foyers d'Adolescents se sont appuyés sur les principes d'action ainsi redéfinis, avec un objectif commun : permettre aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, de se construire et de grandir ensemble. C'est animés par cette conviction que nous les accueillons, essentiellement frères et sœurs ensemble, et que nous les accompagnons dans la durée. Forts de cette mission réaffirmée, les Villages et Foyers ont poursuivi leur action quotidienne au service des enfants, dans un souci constant d'amélioration de l'accompagnement et de conformité au cadre législatif et réglementaire. Chacun, dans son propre environnement territorial et avec les enfants et jeunes qui lui sont confiés, a contribué à concrétiser l'engagement et les projets de la Fondation.

Afin de faire vivre son Projet et d'en faire bénéficier davantage d'enfants, la Fondation a ouvert, fin août 2012, à Bréviandes, son 10^e Village d'Enfants qui accueille 50 enfants du département de l'Aube. Un nouveau rythme de travail, conciliant permanence éducative auprès des enfants et vie privée des professionnels, y a été initié. Enfin, nous avons répondu à un appel à projets pour la création d'un nouveau Village dans le département de la Vienne.

L'année 2012 a également été marquée pour la Fondation par des changements d'organisation interne et des projets structurants, tant au niveau du siège que des Villages et Foyers. Ces évolutions ont pour but de permettre à la Fondation de poursuivre sur des bases raffermiss son action au service de l'enfance en danger. Le changement de nom, décidé par le Conseil d'administration pour assurer le renforcement de la notoriété et augmenter les moyens d'action, en est un signe. La Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants se nommera prochainement ACTION ENFANCE, un nom qui réaffirme en termes plus concis ses valeurs et sa mission. Dans ce contexte, après avoir dirigé la Fondation pendant cinq années et l'avoir accompagnée dans sa mutation, Christian Altmayer a souhaité quitter ses fonctions de Directeur général. Phong Alexandre Guillen, notre Directeur financier pendant plus de trois ans, a été désigné pour lui succéder, le 11 décembre dernier.

La Fondation a aussi souhaité, en 2012, porter un regard structuré sur son action et se doter d'éléments étayés pour la faire connaître. Deux études fondamentales de recherche-action* ont été initiées et sont l'occasion d'un travail transversal important entre les Villages d'Enfants, le siège et des équipes de sociologues et de chercheurs en sciences de l'éducation.

Dans un autre registre, la Fondation s'est engagée dans une demande d'agrément auprès du comité de la charte, agrément qu'elle a obtenu début 2013. Le label Don en Confiance est garant d'un fonctionnement et d'une gestion transparents et désintéressés.

Enfin, l'année 2012 a été consacrée à l'élaboration du plan pluriannuel d'orientation. Ce dernier propose une vision en profondeur des évolutions envisagées pour la Fondation, qui structure et met en cohérence les orientations stratégiques et le plan financier à cinq ans.

Face aux enjeux de la protection de l'enfance et des nouveaux équilibres financiers, la Fondation se doit d'être structurée et solide pour continuer à assumer sa mission dans le respect de son Projet, et d'envisager une nouvelle phase de développement.

* Enquête « Que sont-ils devenus ? » et étude « Accueil de type familial ».



Jean-Pierre Conquet,
Président



Phong Alexandre Guillen,
Directeur général



QUI SOMMES-NOUS ?

ACTION ENFANCE

UN NOUVEAU NOM, UNE MÊME CAUSE : L'ENFANCE EN DANGER

ACTION ENFANCE. Le nouveau nom de la Fondation réaffirme le Projet et ancre son action au cœur de la protection de l'enfance. Ce changement a été voulu par le Conseil d'administration, afin de renforcer la notoriété de la Fondation et de lui permettre de continuer sa mission au service de l'enfance maltraitée.



Chaque jour,
depuis plus de cinquante ans,
la Fondation agit
pour permettre
à chaque enfant
de vivre son enfance.

— Permettre l'enfance

Cinquante-cinq ans après la création en France des Villages d'Enfants par Suzanne Masson et Bernard Descamps, la cause, le combat, l'objet de l'attention restent l'enfant en danger. En reformulant son Projet l'an dernier, la Fondation a réaffirmé sa mission, ses principes d'action et de gouvernance. C'est sur ce projet, nourri par un travail collectif intense, que le Conseil d'administration s'est appuyé pour définir sa nouvelle identité.

Cette décision, prise en décembre 2012, s'inscrit en cohérence avec l'évolution de la Fondation. Elle s'intègre dans son plan d'action à trois ans, qui vise à pérenniser son mode de prise en charge spécifique fondé sur l'accueil de type familial par des professionnels engagés dans la durée, tout en continuant d'innover pour répondre aux défis actuels de la protection de l'enfance. Elle répond à l'enjeu de notoriété face à cette ambition et à ces projets. Interrogés, début 2012, sur la raison pour laquelle ils donnent à la Fondation, 83 % des donateurs ont répondu : « Parce qu'elle permet aux enfants en danger de vivre une enfance ». Le conseil d'administration entend, avec ce nouveau nom, respecter les convictions et les engagements de ses donateurs et se donner les moyens d'amplifier son action.

— Les Villages d'Enfants, pierre angulaire du Projet

La raison d'être de la Fondation est de permettre l'enfance, dans un modèle éducatif qui est celui du Village d'Enfants,

SPÉCIFICITÉ D'ACTION DE LA FONDATION :

L'ACCOMPAGNEMENT
DANS LA DURÉE POUR AIDER
LES ENFANTS ET LES JEUNES
À SE RECONSTRUIRE ET DEVENIR
DES ADULTES AUTONOMES.

CAUSE DE LA FONDATION :

L'ENFANCE, DANS
UN MODÈLE D'ACCUEIL
QUI EST CELUI DES
VILLAGES D'ENFANTS.



DANS LE RESPECT

DE L'INTUITION
FONDATRICE DE SUZANNE
MASSON ET DE BERNARD
DESCAMPS POUR
CONDUIRE LEUR PROJET.

ce modèle dont les fondateurs avaient eu l'intuition et qui a montré, au fil des décennies, ses vertus, sa pertinence et son efficacité. Offrir à chaque enfant, à chaque fratrie, une maison accueillante, un accueil de type familial, un cadre de vie où le collectif reste à taille humaine, où les règles sont présentes et où l'individu est respecté dans son projet et son intimité, lui proposer une structure bienveillante qui l'aide à grandir et se reconstruire, c'est le marqueur de son identité. Ce mode d'accueil reste la pierre angulaire du Projet.

— Le nom change, mais la cause reste la même

Substituer le nom ACTION ENFANCE au nom actuel – Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants – permet de doter l'institution d'un nom concis, percutant et sans équivoque sur la mission et la cause défendue. Ce changement implique une modification des statuts et le dossier correspondant est en cours d'examen auprès du ministère de l'Intérieur, autorité de tutelle des fondations. Ses fondamentaux étant inchangés, ACTION ENFANCE conserve son statut de fondation reconnue d'utilité publique.

Les différents aspects de ce changement ont été étudiés, notamment à l'égard des donateurs et testateurs ; les donations, legs, assurances-vie rédigés en faveur de Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants demeurent valables sans qu'il soit nécessaire d'en modifier la rédaction. L'historique des noms successifs est en effet conservé dans les statuts, ce qui permet de valider – si besoin est – toute disposition contractuelle ou testamentaire rédigée en faveur de la Fondation, avant son changement de nom. ■

NOTRE MISSION

ACTION ENFANCE – Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants a pour mission d'accueillir, de protéger et d'éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

UNE FONDATION 14 ÉTABLISSEMENTS

10

VILLAGES D'ENFANTS

1 AMBOISE (37)

50 enfants

Directeur d'établissement : Michel Puyraud

2 AMILLY (45)

57 enfants

Directrice d'établissement : Sandra Macé

3 BALLANCOURT (91)

45 enfants

Directrice d'établissement : Aline Bellard

4 BAR-LE-DUC (55)

45 enfants

Directeur d'établissement : Yannick Bernier

5 BOISSETTES (77)

50 enfants

Directrice d'établissement : Marie-Claire Carof

6 BRÉVIANDES (10)

50 enfants

Directeur d'établissement : Hervé Le Hoërf

7 CESSON (77)

45 enfants

Directrice d'établissement : Corinne Guidat

8 POCÉ-SUR-CISSE (37)

50 enfants

Directrice d'établissement : Chérifa Chambazi

9 SOISSONS (02)

60 enfants

Directrice d'établissement : Maryse Péricat

10 VILLABÉ (91)

55 enfants

Directeur d'établissement : Nasser Abdelazziz

1

FOYER D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

11 LE MÉE-SUR-SEINE CLAIREFONTAINE (77)

53 enfants de 0 à 14 ans

+ accueil parents-enfants
+ service d'accueil familial
+ atelier d'éveil

Directeur d'établissement : Michel d'Aspe

3

FOYERS D'ADOLESCENTS ET SERVICES JEUNES MAJEURS

12 LE PHARE MENNECY - EVRY (91)

46 jeunes

Directeur d'établissement : Boris Papin

13 AMBOISE - RELAIS JEUNES TOURAINE (37)

47 jeunes

Directeur d'établissement : Guillaume Didier

14 MELUN - LA PASSERELLE - ÉLAN (77)

53 jeunes

Directeur d'établissement : Joseph Hernja



EN PROJET

Village d'Enfants
de Monts-sur-Guesnes
(Vienne).

Ouverture prévue :
courant 2016.



LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE – FONDATION MVE

ACTION ENFANCE – Fondation MVE est une fondation reconnue d'utilité publique. Ses organes de gouvernance et de contrôle sont la garantie d'une gestion rigoureuse et transparente.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Garant du Projet, le Conseil de la Fondation est composé de 12 membres, répartis comme suit au 31-12-2012 :

- 2 membres au titre du collège des fondateurs ;
- 2 membres au titre du collège des « Amis » de la Fondation ;
- 8 membres au titre du collège des personnalités qualifiées.

Président : Jean-Pierre Conquet

Vice-Présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Trésorier : Bruno de Charentenay

Secrétaire : Anne Floquet

ADMINISTRATEURS

- Claire Carbonaro-Martin
- Bruno Giraud
- Aude Guillemain
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo
- Michel Marchais
- Bernard Pottier
- Bruno Rime

Commissaire du gouvernement

- Claire Trouvé

LE COMITÉ D'HONNEUR

Il est composé de personnalités qui soutiennent l'action de la Fondation et l'autorisent à en faire état :

- Claude Bébéar
- François Cailleteau
- Mireille Chalvon
- Gérard de Chaunac-Lanzac
- Jean-Pierre Lemerle
- Catherine Paley-Vincent

LES COMMISSIONS*

— Commission Éducative et Sociale

Anne Floquet (Présidente), Claire Carbonaro-Martin, Bernard Pottier, Bruno Rime. La création de la Direction éducative a animé cette commission, qui a notamment permis d'envisager les grandes lignes de l'écriture des projets d'établissement et la mise en place d'une démarche d'évaluation interne au sein de chaque établissement.

— Commission Financière et Immobilière

Bruno de Charentenay (Président), Bruno Giraud, Michel Marchais. Conformément aux principes de gouvernance réaffirmés dans le Projet de la Fondation, la Commission Financière veille à ce que son patrimoine soit géré en « bon père de famille », excluant tout investissement dans des produits financiers à risque. Elle a notamment étudié les différents projets immobiliers en cours : projet de déménagement du Village de Boissettes vers une autre commune de Seine-et-Marne, réponse à l'appel à projets de la Vienne pour la création d'un Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes.

— Commission Communication

Catherine Boiteux-Pelletier (Présidente), Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Bruno Rime. La Commission Communication s'est particulièrement investie dans les sujets présentés par la Direction de la Communication concernant la politique de marketing direct, le plan de notoriété destiné au grand public ainsi qu'au secteur de la protection de l'enfance, et l'étude du changement de nom de la Fondation.

— Commission Audit et Risques

Aude Guillemain (Présidente), Bruno de Charentenay, Michel Marchais, Bernard Pottier.



AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE

Le Conseil d'administration a souhaité obtenir l'agrément du Comité de la Charte, dont la notoriété auprès du grand public et des donateurs n'est plus à prouver. La mission d'audit et de contrôle a été conduite à partir de novembre 2012, afin de s'assurer que la Fondation respectait les règles de déontologie : une gouvernance statutaire et désintéressée, une gestion rigoureuse et conforme, une collecte de fonds irréprochable, une transparence financière. L'audit des comptes et des procédures a été complété par la visite de trois établissements, afin d'appréhender le mode d'accueil privilégié par la Fondation.



ACTION ENFANCE – Fondation MVE a obtenu l'agrément du Comité de la Charte le 24 avril 2013, pour une période de trois ans, certifiant le don en confiance.

COMITÉS TECHNIQUES*

Par délégation du Conseil d'administration, les comités techniques sont amenés à engager des budgets et à gérer des actions au nom de la Fondation.

— Bourses

Bruno de Charentenay (Président). Ce comité, animé au siège par une équipe de quatre bénévoles, a disposé en 2012 d'un budget de 493 350 euros. La Fondation a ainsi pu accompagner 232 jeunes orphelins (114 renouvellements et 118 nouveaux dossiers) par le financement de leurs études. Toutefois, environ 150 dossiers n'ont pu être pris en compte. Cette impossibilité à faire face à toutes les demandes, conjuguée à la faible part de jeunes issus de la Fondation parmi les bénéficiaires de ces bourses, a incité le Conseil d'administration à réduire progressivement cette action, à partir de l'année 2013-2014.

— « Jeunes majeurs » d'Île-de-France et de Touraine

Bernard Pottier (Touraine), Bruno Giraud (Île-de-France). La volonté de se recentrer sur l'accompagnement dans la durée, y compris au-delà de leur majorité, des jeunes qui ont été pris en charge par la Fondation, a conduit à la création du « Service de Suite ». Ce projet s'est concrétisé au cours de l'année 2012. L'activité des Comités jeunes majeurs sera donc progressivement fondue dans l'action de la Fondation.

— Mères éducatrices

Anne Floquet, Bruno Rime. Ce comité étudie les situations particulières de « mères éducatrices », que celles-ci soient toujours en activité ou à la retraite, afin de pourvoir aux frais liés à l'accueil d'enfants et de jeunes dont elles ont ou ont eu la charge. Le montant total de l'allocation pour le logement des enfants s'élève à 192 000 euros (- 4 %).

— Actions extérieures

Bruno de Charentenay (Liban), Bruno Rime (Sénégal).
Liban

La Fondation finance à hauteur de 80 % environ le Service de l'Enfant au Foyer (SEF), association créée en 1977 par

— LE COMITÉ DE DIRECTION en 2013

LE COMITÉ DE DIRECTION SE COMPOSE DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF :

- Phong Alexandre Guillen, direction générale
- Nasser Néchar, direction administrative et financière
- Véronique Petit, direction des ressources humaines
- Sandrine Weltman, direction éducative
- Marc Chabant, direction de la communication et du développement

ET DES DIRECTEURS DES 14 ÉTABLISSEMENTS.

Suzanne Masson, qui soutient 75 familles (plus de 200 enfants) et, sous forme de bourses, 46 étudiants. Au travers de son partenariat avec la Fondation Hariri, elle vient également en aide à une quinzaine de familles de la région de Saïda. En 2012, cette aide a représenté 544 000 euros, en hausse de 14 % en raison, notamment, de l'évolution de la parité entre le dollar et l'euro. Les conseils d'administration de la Fondation et du SEF ont initié une réflexion pour envisager l'avenir de la mission de ce service.

Sénégal

La Fondation participe au soutien de 40 familles regroupant 150 enfants et 25 étudiants, principalement en Casamance. L'allocation affectée en 2012 aux activités de la Fondation au Sénégal a été de 112 000 euros (+ 12 %).

* Le Président et le Directeur général sont membres de droit de toutes les Commissions et tous les Comités.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2012



CONNAÎTRE LES JEUNES ACCUEILLIS

COMBIEN SONT-ILS ?

686 jeunes accueillis
à la Fondation en 2012*



353 filles
333 garçons

La répartition filles-garçons est particulièrement stable d'une année sur l'autre.

RÉPARTITION PAR ÂGE

- de 5 ans : 72
6 - 10 ans : 218
11 - 15 ans : 237
16 - 17 ans : 82
18 - 21 ans : 77



La moyenne d'âge des enfants est très précisément de 11 ans et demi. Elle est stable par rapport à l'année dernière.

* Chiffres
ACTION ENFANCE -
Fondation MVE
au 31-12-2012.



LES FRATRIES

193 fratries sont
accueillies dans les différentes
structures de la Fondation.

1 fratrie de 7
4 fratries de 6
7 fratries de 5
27 fratries de 4
54 fratries de 3
95 fratries de 2

Ainsi que **5** fratries réparties sur plusieurs établissements. L'accueil des fratries au sein des Villages d'Enfants est une spécificité de la Fondation, puisque près de 600 enfants et adolescents placés dans ses structures le sont avec leurs frères et sœurs.

LA SCOLARITÉ

633 jeunes scolarisés

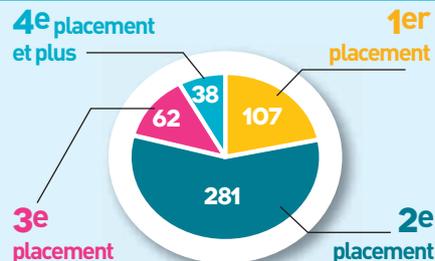
Parmi eux, **70%** sont scolarisés dans la filière générale - de la maternelle au lycée, voire dans l'enseignement supérieur - et **13%** sont en formation professionnelle. Les **17%** restants bénéficient d'une scolarité adaptée ou relèvent d'une orientation MDPH (handicap).

LES MOTIFS DE PLACEMENT

9 jeunes sur **10** sont confiés à la Fondation par une ordonnance de placement du juge des enfants.

Parmi les 10 % restants, **19** sont accueillis à la Fondation, suite à une délégation d'autorité parentale, et **68** sont orphelins.

LES VILLAGES D'ENFANTS SONT SOUVENT UN 2^e PLACEMENT OU PLUS



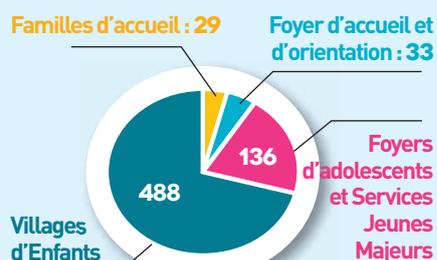
1 enfant sur **4** est en situation de primoplacement.





CONNAÎTRE NOTRE ACTIVITÉ

RÉPARTITION DES ENFANTS ET DES JEUNES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



LE TAUX D'OCCUPATION

97 %

La Fondation enregistre, cette année encore, un excellent taux d'occupation des établissements. Il s'établit à 97 % de la capacité agréée en fin d'année, en très légère augmentation par rapport à 2011.



LA DURÉE DES SÉJOURS

Durée moyenne d'un placement : 3 ans. En 2012, la durée moyenne des séjours diminue légèrement. Principales raisons : l'ouverture de Bréviandes (qui fait chuter la moyenne) et l'arrivée à la majorité d'un nombre important de jeunes qui étaient accueillis à la Fondation depuis de nombreuses années. Elle reste très supérieure à la moyenne nationale, qui est d'un an.

Type d'établissement	Pour les jeunes sortis en 2012	Pour les jeunes présents
Villages d'Enfants	4 ans et 6 mois	3 ans et 5 mois
Foyers d'Adolescents	1 an et 5 mois	2 ans et 5 mois
Foyer d'Accueil et d'Orientation	1 an et 1 mois	10 mois
Services de Jeunes Majeurs	3 ans et 10 mois	2 ans et 4 mois

247 jeunes ont été admis en cours d'année par la Fondation.
198 jeunes ont quitté la Fondation en cours d'année.

LE NOMBRE DE JOURNÉES

232 699 journées

Le nombre de journées a augmenté de près de **5 %**, entre 2011 et 2012. L'ouverture du Village de Bréviandes représente la moitié de ces journées supplémentaires. L'autre moitié s'explique par le retour à un taux élevé d'occupation de trois établissements qui avaient connu des baisses significatives en 2011 : Ballancourt, La Passerelle et Clairefontaine.







LES VILLAGES D'ENFANTS, MODÈLE ÉDUCATIF DE LA FONDATION



VIVRE ENSEMBLE AVEC SES FRÈRES ET SŒURS

« Le placement est
devenu acceptable
parce que nous
sommes restés
ensemble, mon frère,
ma sœur et moi. »

Alice, 14 ans
Valentine, 12 ans
Thomas, 8 ans

— Maintenir ou restaurer le lien fraternel

L'un des principes fondateurs de la Fondation est de permettre à des frères et sœurs de vivre ensemble. Séparés de leurs parents pour leur protection et par décision de justice, ces enfants peuvent ainsi continuer à partager des moments de vie et préserver le noyau familial essentiel à la construction individuelle. Il s'agit de favoriser l'éclosion de souvenirs communs, d'une identité commune, et permettre la transmission de l'histoire familiale des plus grands vers les plus petits.

Les Villages d'Enfants sont très vigilants quant aux conditions d'admission des fratries et à leur suivi. Entourées par un personnel éducatif compétent, elles sont accueillies le plus souvent possible dans une même maison, afin de partager les moments du quotidien. Ce mode de prise en charge constitue un témoignage de la vie de famille, à la fois cadre sécurisant et espace relationnel.

— Adapter la prise en charge

Cependant, en fonction de l'histoire personnelle, des relations qui existent entre les frères et sœurs, des personnalités, il peut être préconisé que les enfants soient accueillis dans des maisons différentes. L'observation quoti-

dienne et l'accompagnement pluridisciplinaire permettent en effet de s'adapter à l'évolution et aux besoins des enfants. Des temps partagés peuvent alors être mis en place pour la fratrie soit pendant les week-ends, soit en organisant des sorties spécifiques ou encore de courts séjours en dehors de l'établissement. C'est en effet toute la valeur ajoutée d'ACTION ENFANCE – Fondation MVE et tout le savoir-faire de ses professionnels que de faire exister le lien fraternel en rapprochant les frères et sœurs mais aussi, s'il le faut, en les éloignant momentanément, afin de privilégier l'épanouissement personnel et individuel de tous les enfants.

Répondant aux besoins spécifiques de chaque établissement, des actions de formation des équipes éducatives sur le thème de la fratrie sont également proposées. Elles abordent les aspects théoriques du développement de l'enfant, la place de chacun dans la fratrie, et permettent de confronter ces enseignements à des cas pratiques.

— Renouer avec les familles

Réaffirmé dans la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, le travail autour de la relation avec les familles et du lien parents-enfants s'inscrit plus fortement, chaque année, dans la pratique des professionnels de la Fondation. Il ne s'agit pas simplement de veiller au respect de l'autorité parentale ou

Dans
les
Villages

PRÉSERVER LA DYNAMIQUE DE FRATRIE



La fratrie est pensée en termes d'individualités mais aussi de groupe. Lors des « synthèses fratrie », l'équipe pluridisciplinaire formalise des objectifs de travail pour chacun de ses membres et pour l'ensemble. Ainsi, cinq « séjours fratrie », c'est-à-dire des temps de vacances réunissant des frères et sœurs qui ne vivent pas dans la même maison, voire dans la même structure, ont été organisés au cours de l'année 2012. Nous favorisons également les rencontres entre frères et sœurs au quotidien, par le biais d'invitations à partager un repas ou une nuitée. Nous collaborons par ailleurs avec des structures qui prennent en charge d'autres membres de la fratrie, afin de formaliser des rencontres régulières.

Par Aline Bellard, Village d'Enfants de Ballancourt

Dans
les
Villages

COMPRENDRE LA COÉDUCATION



Comment collaborer avec une mère ou un père lorsque l'enfant placé dont on a la charge a été victime de mauvais traitements de la part de ses parents et en supporte les séquelles ? Une question récurrente à laquelle sont confrontés les professionnels de la Fondation qui sont convaincus de la nécessité d'un travail avec les parents – parce qu'un enfant ne peut pas se construire sans la réalité de ses parents. Exercice difficile, et parfois impossible dans certains cas. Les professionnels de la Fondation suppléent, pallient, ils ne remplacent pas. Pour réfléchir à ce sujet et progresser sur la question, nous avons invité Paul Durning, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Paris X-Nanterre. Il a présenté la notion de la suppléance familiale aux équipes éducatives des Villages d'Enfants d'Amboise, d'Amilly et de Pocé-sur-Cisse ainsi que du Relais Jeunes Touraine. Sa conférence a décrit l'évolution des pratiques éducatives, de la substitution parentale à la coéducation associant les parents.

Par Michel Puyraud, Village d'Enfants d'Amboise

d'échanger quelques informations à la suite d'un droit de visite ou d'un droit d'hébergement, mais véritablement d'essayer de maintenir le lien avec les parents quand cela est possible. Cela peut passer par des entretiens psycho-éducatifs permettant de faire comprendre ce qui a mené au placement. Ou encore par la mise en place de structures offrant aux parents un lieu de rencontre avec leurs enfants, pour quelques heures ou quelques jours, accueils médiatisés ou non par les professionnels du Village d'Enfants. Le château de la Chatellenie, à Pocé, ou la Maison 1, à Cesson, ont ainsi pour vocation de faciliter ces rencontres dans un cadre familial. Les établissements se sont approprié cet axe de travail, inscrit dans le projet d'orientation pour 2016, et en font, pour les années à venir, l'une de leurs priorités.

En se fixant comme seul impératif le bien-être de l'enfant. ■



EDUQUER, ACCOMPAGNER, AU QUOTIDIEN

— Prendre soin, ouvrir vers l'extérieur

Organisé autour de la permanence éducative et du quotidien partagé dans ses détails les plus anodins, le Village d'Enfants rend possible un mode de vie proche de celui d'une famille. L'accueil en petites unités autonomes de 5 ou 6 enfants offre des repères humains et environnementaux stables.

Avec le soutien de l'équipe de direction, l'éducateur familial remplit toutes les fonctions auprès de l'enfant : prendre soin de lui au quotidien, accompagner et encourager sa scolarité, veiller sur sa santé, l'ouvrir au monde extérieur...

À l'initiative des établissements, des partenariats sont mis en place afin d'améliorer le quotidien. Ainsi, la collaboration avec l'Agence du don en nature et avec Dons solidaires, par exemple, permet aux Villages de Boissettes et de Ballancourt, d'économiser sur certains biens de première nécessité, mais

aussi de s'assurer que les enfants ont tous le nécessaire, sur le plan de l'habillement par exemple, sans puiser dans le budget de fonctionnement de l'établissement.

Les Villages d'Enfants et les Foyers d'adolescents sont inscrits dans un environnement social, culturel, scolaire très ouvert. Au fil des ans, chaque établissement a tissé des liens avec les associations et les organismes locaux, afin de proposer à chaque enfant au moins une activité extérieure régulière, culturelle, artistique ou sportive, en phase avec son âge, ses aptitudes et ses aspirations. De même, de nombreuses sorties sont proposées tout au long de l'année grâce aux partenariats signés avec des salles ou des associations (Scène de Sénart, opéra de Tours, Coline Opéra...). Dans ce panorama, le Prix Littéraire de la Fondation tient une place particulière par la mobilisation qu'il suscite au sein des Villages et Foyers, contribuant largement à donner le goût de la lecture.

— Accompagner des enfants au parcours plus complexe

La scolarisation des enfants et des adolescents est une priorité pour tous les établissements de la Fondation, qui veillent à entretenir les meilleures relations avec les établissements scolaires. Dans cet esprit, de nombreux Villages organisent des rencontres avec les enseignants et les responsables d'établissement, de la maternelle au lycée, afin de leur expliquer les réalités administratives du Village, ses contraintes d'organisation. Alors que les enfants et les jeunes accusent souvent des retards de scolarité, l'objectif est aussi de les soutenir et de trouver pour chacun d'eux la

Dans
les
Villages

ADAPTER LA SCOLARITÉ



Nous accueillons au Village d'Amilly un nombre important d'enfants présentant des troubles psychiques ou psychologiques. Le suivi de ces enfants déficients est plus dense, obligeant à une réflexion et à un aménagement constants de leur accompagnement au quotidien.

C'est pourquoi, en 2012, nous avons développé un partenariat avec une école privée voisine qui propose une pédagogie différenciée, de type Montessori. Un enfant y est scolarisé à temps plein, depuis la rentrée 2012. Sept autres ont été inscrits en atelier pédagogique de renforcement le mercredi matin, notamment des petits, afin de les aider à acquérir des bases suffisamment solides pour poursuivre en milieu scolaire ordinaire.

Par Sandra Macé, Village d'Enfants d'Amilly

« Tous les mercredis,
je joue au foot avec
un club, près de la maison.
J'ai pu rencontrer d'autres
jeunes et je me suis fait
un nouveau copain. »

Ethan, 11 ans



voie la plus adaptée. Des relations sont également établies avec les associations de parents d'élèves. Toutes ces démarches poursuivent un seul but : éviter la stigmatisation.

Pour autant, être un enfant placé n'est jamais facile. Plus abimés que par le passé en raison notamment de placements plus tardifs ou de troubles psychologiques plus marqués, les enfants et les jeunes accueillis par ACTION ENFANCE – Fondation MVE ont particulièrement besoin d'un suivi thérapeutique. C'est pourquoi les établissements développent des réseaux de santé de proximité autour de praticiens connaissant les particularités de la Fondation. Ils initient également des partenariats avec des organismes, comme le planning familial ou les comités départementaux d'éducation pour la santé, autour de démarches de prévention (alimentation, sexualité, etc.). ■

Dans
les
Villages

DES CONVENTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



L'équipe a identifié des professionnels de santé – psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, ... – avec lesquels nous avons mis en place des conventions. Elles sont engageantes pour les deux parties. Pour notre part, nous nous engageons à assurer les rendez-vous pris pour les enfants. De la part des soignants, nous attendons un compte-rendu écrit des séances et des bilans réguliers. Ces écrits nous permettent de comprendre les progrès de l'enfant mais aussi d'en partager les résultats avec les parents.

Par Nasser Abdelaziz, Village d'Enfants de Villabé

Dans
les
Villages

AIDER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE



Au Foyer de Mennecey-Évry, les jeunes vivent en semi-autonomie, et nous mesurons à quel point ils ont encore besoin d'aide pour se débrouiller dans la vie quotidienne. Et c'est normal, à

17 ans, de ne pas savoir lire un bail ou d'avoir besoin de conseils pour s'orienter professionnellement. Nous avons mis en place un partenariat avec l'Union départementale des associations familiales, afin de les accompagner sur les aspects budgétaires, dans leurs démarches administratives, etc. Nous rebondissons aussi sur les partenariats institutionnels avec Léon de Bruxelles et Groupauto, qui prennent des jeunes en apprentissage ou en stage, pour promouvoir leur insertion professionnelle. C'est aussi cela, accompagner au quotidien.

Par Boris Papin,
Foyer d'Adolescents et de Jeunes de Mennecey-Évry

AIDER À GRANDIR, ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

« Quand je suis partie en appartement partagé, je revenais voir mes éducateurs au Village tous les jours. C'était important pour moi de savoir qu'ils étaient toujours là pour moi. J'ai fini par espacer mes visites et m'installer dans ma nouvelle vie. »

Juliette,
20 ans

— Accompagner dans la durée

La vocation de la Fondation favorise les durées de placement longues au sein des Villages d'Enfants en jouant sur la complémentarité des structures. La découverte progressive de l'autonomie est travaillée de manière différente, en fonction des jeunes accueillis, mais aussi des possibilités offertes par les établissements. Certains Villages peuvent dédier l'une de leurs maisons aux adolescents, leur permettant ainsi de vivre à un autre rythme et en fonction de règles plus adaptées à leur âge. D'autres travaillent en lien étroit avec les Foyers d'adolescents et les structures de semi-autonomie de la Fondation, afin de permettre à ces jeunes d'expérimenter une certaine forme d'indépendance, tout en étant encadrés par des professionnels de la Fondation et en conservant la possibilité d'un lien avec leur ancien Village d'Enfants.

— Majeur... et après ?

ACTION ENFANCE – Fondation MVE étend son action auprès de jeunes majeurs (18 – 21 ans) qui en font la demande et bénéficient d'un Contrat Jeune Majeur signé avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ce contrat impose que le jeune ait un projet scolaire ou d'insertion professionnelle. L'accompagnement proposé consiste à assurer une permanence éducative, à aider à trouver des repères dans la vie quotidienne, à soutenir ces jeunes dans les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie d'adulte. La sortie du placement est une période charnière. Ceux qui ont été pris en charge par l'ASE sont d'autant plus vulnérables qu'ils peuvent rarement espérer un soutien de leur famille. La solitude qui accompagne la fin du placement ou du

Dans
les
Villages



DIVERSIFIER LES MODES D'ACCUEIL POUR LES ADOLESCENTS

Certains adolescents qui ont déjà derrière eux une longue histoire de placement aspirent à plus d'autonomie. L'équipe de direction a beaucoup travaillé cette année avec les services de l'ASE, pour pouvoir proposer à ces jeunes mineurs des solutions de vie en appartement. Cela pose la question de la responsabilité, de la forme d'encadrement que nous devons mettre en place. Mais c'est aussi une opportunité pour les aider à faire l'apprentissage de la vie hors de l'institution, alors que nous savons bien qu'il leur sera de plus en plus difficile d'obtenir des contrats jeunes majeurs. Nous devons nous adapter à l'évolution de notre environnement.

Par Guillaume Didier, Relais Jeunes Touraine

Contrat Jeune Majeur peut être insupportable. C'est pourquoi ACTION ENFANCE – Fondation MVE a créé le Service de suite. Une initiative indispensable, financée grâce à la générosité du public, au bénéfice de jeunes qui ont été accompagnés par la Fondation. Ce service peut aiguiller les jeunes de 18 à 25 ans qui en font la demande vers les organismes, les administrations, les associations qui pourront les aider à trouver un logement, un emploi, une formation. Une porte supplémentaire vers l'insertion sociale et professionnelle vers laquelle tend résolument l'action de la Fondation. ■

AGIR DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL

— Trianguler la relation

À la croisée des chemins entre une maison d'enfants à caractère social (MECS) et une famille d'accueil, les établissements d'ACTION ENFANCE – Fondation MVE se caractérisent par l'association d'un accueil de type familial et du cadre institutionnel. Ce dernier agit comme un tiers qui vient trianguler la relation entre l'enfant et l'éducateur ; il légitime la position du professionnel et donne du sens à son action, tandis qu'il structure et rassure les enfants et les jeunes.

L'un des outils de ce cadre institutionnel est l'analyse des pratiques, mise en place en 2011 et pérennisée à la plus grande satisfaction des professionnels pour qui ces temps de réflexion et de mise à distance représentent un véritable soutien. Les formations proposées par la Fondation, notamment celles qui visent à prévenir la violence institutionnelle ou à mieux connaître les obligations réglementaires, s'inscrivent également dans ce cadre.

— Une organisation engageante

La permanence éducative au sein des maisons, caractérisée par la présence 24 heures sur 24 et pendant quatre à sept jours d'affilée d'un même éducateur familial, est également assurée par un temps de passation formalisé, lors du changement d'équipe. Signe d'une maturité nouvelle, le travail collaboratif et la place de l'écrit se développent au sein des établissements.

La pluridisciplinarité est un des marqueurs de ce cadre institutionnel. La présence dans les établissements d'un directeur, de chefs de service, d'un psychologue, leur proximité avec les éducateurs, permet de sortir du huis clos

Dans
les
Villages

DONNER LA PAROLE AUX ENFANTS, UN APPRENTISSAGE



Comment permettre aux enfants de prendre part à la vie de leur Village ? Les éducateurs ont travaillé sur cette question avec le soutien de l'équipe d'encadrement, dans le but de mettre en place des groupes d'expression. Nous voulons que les enfants aient la possibilité de discuter du fonctionnement de leur Village, qu'ils participent à l'amélioration de leur accompagnement... Les enfants sont représentés dans ces groupes d'expression par des délégués, ce qui invite aussi à réfléchir au sens de la délégation. En procédant ainsi, nous pensons également proposer aux enfants un apprentissage de la citoyenneté.

Par Marie-Claire Carof, Village d'Enfants de Boissettes

de la maison et d'interpeller les ressources internes du Village ou du Foyer comme celles de la Fondation. L'année 2012 a permis aux derniers établissements d'achever leur mise en conformité avec le cadre réglementaire en diffusant les livrets d'accueil et le règlement des usagers.

Les enfants qui sont confiés à ACTION ENFANCE – Fondation MVE le sont aussi parce que la Fondation a su professionnaliser ses équipes et mettre en place les outils et les garde-fous indispensables pour garantir le bien-être et la bientraitance. ■

« Parfois, j'ai besoin de parler à un adulte, mais je n'ai pas envie que ce soit mon éducateur. C'est bien que la porte de la directrice soit ouverte, et que je puisse aller lui confier quelque chose ou lui demander un conseil. »

Justin, 9 ans







**DES ÉQUIPES,
DES PROJETS,
DES ACTIONS
AU SERVICE
DE L'ENFANCE
EN DANGER**



DES RESSOURCES AU SERVICE D'UNE

Dans son Projet, la Fondation a réaffirmé deux éléments clés de son modèle d'organisation : ses Villages d'Enfants et Foyers sont l'outil privilégié de la mise en œuvre de son projet et, dans un principe de subsidiarité, la responsabilité des moyens d'action est portée au plus près du terrain. Les directions du siège sont appelées à renforcer leur rôle de support.



Partager le Projet



L'année 2012 a vu le déploiement du Projet de la Fondation dans l'ensemble des Villages d'Enfants et Foyers. Quatorze réunions institutionnelles ont été animées par les membres du comité de direction, afin de partager et d'échanger sur ce document. Ces temps de réflexion et de propositions ont conduit, en lien avec le conseil d'administration, à la décision de changer le nom de Fondation MVE en ACTION ENFANCE.

— Une organisation plus transversale

Dans la lignée du renforcement des liens entre siège, Villages et Foyers, les directeurs d'établissement sont plus étroitement associés aux prises de décision grâce à leur intégration au comité de direction. La Fondation a par ailleurs souhaité proposer aux équipes de direction de ses établissements un accompagnement personnalisé. Chacune a pour interlocuteur privilégié l'un des membres du comité exécutif, qu'elle rencontre régulièrement. Cet accompagnement permet de porter un regard à la fois interne à la Fondation et extérieur à l'établissement sur l'organisation et le fonctionnement de l'équipe, le suivi du plan d'action, l'évaluation interne et le contrôle de conformité, ainsi que sur le suivi des indicateurs de l'établissement, notamment budgétaires.

La Direction éducative, qui remplace depuis 2012 le Pôle éducatif, est le référent éducatif des établissements au sein du siège. La création de cette direction a reposé sur deux volontés fortes :

- partager avec les établissements l'expertise éducative, avec pour ambition de proposer des orientations, d'assurer le respect des obligations réglementaires et d'améliorer la prise en charge ;
- intervenir en renfort auprès des établissements, en soutenant des projets éducatifs initiés par les équipes, mais aussi en permettant d'assurer en cas de besoin le remplacement de directeurs et/ou de chefs de service par des personnes rattachées à la Direction éducative.

— Une communauté de moyens

Conformément aux dispositions du Projet, les établissements ont été rendus autonomes dans la production des budgets et états de réalisation de clôture pour laquelle ils sont accompagnés par les services du siège. L'ensemble des sites a par ailleurs été mis en réseau, afin de faciliter le partage de l'information et l'accès en temps réel aux données de gestion.

Une politique de mutualisation des moyens au service de l'entretien du patrimoine a été amorcée, en concertation avec l'ensemble

ACTION

Dans
les
Villages



OUVERTURE RÉUSSIE DU 10^e VILLAGE D'ENFANTS

Bréviandes a accueilli un premier groupe d'enfants, le 27 août 2012.

Les personnels, quant à eux, ont pris leurs fonctions le 16 août. 2012 a donc été une année très spéciale, où il a fallu à la fois constituer les équipes, apprendre à connaître 45 nouveaux enfants et évaluer leurs capacités à vivre ensemble, les inscrire dans les établissements scolaires, leur proposer des loisirs, mettre en place des procédures pour travailler avec les familles, etc. Nous sommes inscrits d'emblée dans la référence unique « parents-enfants », ce qui est nouveau à la Fondation. Nous expérimentons en outre un nouveau rythme de travail qui vise à améliorer la qualité de vie des éducateurs familiaux, tout en assurant la permanence éducative chère à la Fondation. C'était donc un défi important qui s'ouvrait à nous, défi que nous avons relevé grâce à l'implication de tous les professionnels, à l'appui des directions du siège et au soutien des communes de Bréviandes, Buchères et Saint-Julien où les enfants sont scolarisés.

Par **Hervé Le Hoërf**, Village d'Enfants de Bréviandes

des établissements. Par ailleurs, les efforts de mutualisation des achats, initiés en 2010, ont été renforcés, donnant lieu à une progression significative des achats groupés en 2012.

— Cohésion renforcée au sein de la Fondation

Afin de développer le sentiment d'appartenance à la Fondation, un ensemble d'actions a été mis en place. Quatre journées d'accueil des nouveaux embauchés ont été organisées, en 2012, au siège de la Fondation, faisant intervenir les représentants des directions centrales. La participation de la Direction éducative

Dans
les
Villages

AMÉLIORER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



L'élaboration du projet d'établissement, dans cette période de transition pour le Village marquée par la reformulation du Projet de la Fondation, a été particulièrement propice à l'interrogation des pratiques éducatives.

Au sein des groupes de travail, les échanges étaient nourris.

Chaque membre de l'équipe a pu apporter ses réflexions, faire part de ses idées, en les formulant à l'oral mais aussi par écrit.

Chaque éducateur s'est également attaché à écrire le projet personnel de l'enfant dont il est référent, tout en se concertant avec les autres acteurs éducatifs. Cette année est charnière de ce point de vue pour l'équipe, qui a bien compris la nécessité de passer d'une culture orale à une culture écrite.

Par **Chérifa Chambazi**, Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse

à ces journées est un moment privilégié pour transmettre les fondamentaux des spécificités de l'accompagnement des enfants et des jeunes à la Fondation. Les nouveaux salariés du Village d'Enfants de Bréviandes ont bénéficié d'un parcours d'accueil spécifique avant l'arrivée des enfants.

Une démarche de définition commune des fonctions a par ailleurs été entreprise, en s'appuyant sur des interviews de salariés et des groupes de travail. Neuf fiches, concernant des emplois administratifs et éducatifs, ont été validées et distribuées aux salariés en 2012.

— Sur les rails de la conformité

Alors que la rédaction des livrets d'accueil des Villages d'Enfants et des règlements de fonctionnement des Foyers s'est achevée en 2012, l'année a été marquée par la réécriture des projets d'établissement. Construit sur un mode participatif associant largement les équipes éducatives, administratives et de direction, chaque projet d'établissement se compose d'une présentation générale commune et d'une partie spécifique à chacun, tenant compte de sa configuration, du profil des enfants ou des jeunes accueillis et des projets qui lui sont propres. Fort de ce travail prospectif, ACTION ENFANCE – Fondation MVE engage une démarche d'évaluation interne. Elle s'appuiera sur un référentiel élaboré à partir du Projet de la Fondation, des textes de loi et des recommandations de bonnes pratiques de l'Anesm*. L'ensemble de la démarche, dont la coordination a



Pour la seconde année consécutive, Jean Dujardin et Marc Lièvremont ont accepté de mettre leur image au service de la Fondation.

■■■ été confiée à Corinne Guidat, directrice du Village d'Enfants de Cesson, sera accompagnée par la direction éducative.

— Professionnalisation et formation professionnelle

La Fondation s'est engagée depuis plusieurs années dans la professionnalisation et le renforcement des compétences, démarche qui se traduit par un plan de formation des personnels éducatifs. Les formations collectives ont notamment été consacrées au secret professionnel, aux écrits professionnels et, pour les établissements concernés, à la prise en charge des mineurs étrangers isolés. La démarche de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) est par ailleurs fortement encouragée. La plupart des établissements comptent en leur sein des éducateurs engagés dans un parcours diplômant de moniteur éducateur ou d'éducateur spécialisé.

— Le nouveau rythme de travail des Éducateurs Familiaux

Si le statut d'Éducateur Familial est totalement cohérent avec le Projet de la Fondation, les rythmes de travail actuels ont montré leurs limites. Après des échanges réguliers avec les instances de représentation du personnel, un avenant à l'accord d'entreprise relatif aux éducateurs familiaux a été signé le 11 avril 2012. L'ouverture du nouveau Village d'Enfants de Bréviandes a donné l'opportunité de tester un rythme de travail différent, qui permet d'allier plus harmonieusement la permanence éducative auprès des enfants et la vie personnelle des éducateurs.

— Les voies de développement

La Fondation a ouvert à Bréviandes en août 2012, aux portes de Troyes, son 10^e Village d'Enfants. Le Conseil général de l'Aube et la mairie de Bréviandes ont apporté

un soutien sans faille à cette initiative. De conception originale, cet établissement, habilité à hauteur de 50 places, se compose de 8 maisons.

Autre opération immobilière : le projet de déménagement du Village d'Enfants de Boissettes. Les discussions avec le Conseil général de Seine-et-Marne se sont poursuivies en 2012 et se prolongeront en 2013, compte tenu de la complexité et de l'ampleur techniques et financières de cette opération. Le projet consiste à reconstruire le Village au sud du Département.

Au cours de l'année, la Fondation a par ailleurs répondu à l'appel à projets du département de la Vienne en vue de la construction d'un nouveau Village, dont l'ouverture est envisagée courant 2016. ■■

* Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

La Fondation, fière de ses partenariats d'entreprise

Afin de démultiplier ses moyens d'action, ACTION ENFANCE – Fondation MVE noue des partenariats avec des entreprises et des institutions qui sont autant de leviers de collecte de fonds.

La Fondation remercie vivement ses partenaires, qui apportent un soutien aussi fidèle que généreux, impliquant leurs propres salariés dans la conduite de ces opérations. ANCV, Centre des monuments nationaux, Club 41-Tours, ColineOpéra, Francis Lavigne Développement, Hermès, Groupauto, HiTech sails, i-Hol, Léon de Bruxelles, Soroptimist, Tésa, Val Thorens et ZeGive ont contribué au financement mais aussi à la promotion de la Fondation, en 2012.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA FONDATION

Après avoir reformulé son Projet, puis avoir décidé de changer de nom pour s'appeler ACTION ENFANCE, la Fondation a défini son plan pluriannuel d'orientation, catalyseur de sa nouvelle identité et de ses ambitions pour 2016, et au-delà.

Le comité exécutif de la Fondation a présenté son plan pluriannuel d'orientation dont l'objectif est de proposer une vision en profondeur des évolutions envisagées par la Fondation et de mettre en cohérence les orientations stratégiques et le plan financier à cinq ans.

— Réaffirmer et reformuler les intuitions éducatives

Cette première orientation, à la suite du travail effectué sur le Projet de la Fondation, vise à permettre :

- une reformulation des principales intuitions fondatrices, tenant notamment compte de l'évolution des jeunes accueillis, des missions des éducateurs et du contexte global de la Protection de l'enfance ;
- un large partage des convictions éducatives au sein même des équipes de la Fondation, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du secteur.

L'accueil de type familial et le lien avec les familles forment l'axe de réflexion prioritaire pour 2013/2014.

— Structurer l'organisation et les équipes

Cette deuxième orientation se nourrit de tous les efforts accomplis, ces dernières années, pour la professionnalisation des équipes, et permettra de prolonger le travail entrepris en termes :

- d'évolution et de pérennisation du rythme spécifique de travail des éducateurs familiaux ;
- de partage d'une culture d'organisation et de management jusqu'au cœur des Villages d'Enfants et Foyers d'Adolescents ;
- d'amélioration continue de la qualité des processus, des missions et de la prise en charge des enfants et des jeunes.

Elle doit permettre de trouver de nouveaux modèles de financement des infrastructures, afin de concentrer l'utilisation de la générosité du public sur l'amélioration de l'accompagnement éducatif direct.

— Produire des outils de développement

Cette troisième orientation vise à développer des outils normés, facilitant le développement et rendant moins coûteuses, en ressources humaines et financières, les actions de développement et d'ouverture d'établissement.

Elle s'articulera notamment autour :

- de la modélisation d'un Village type ;
- d'une réflexion sur le modèle du Village d'Adolescents.

Chaque Village d'Enfants, chaque Foyer a décliné ces axes de travail dans son propre projet d'établissement. ■



FAITS MARQUANTS

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2012 À LA FONDATION

FÉVRIER



Dédicace du livre de Marc Lièvremont

À l'occasion de la sortie de son livre *Cadrages et débordements*⁽¹⁾, Marc Lièvremont, parrain de la Fondation, s'est prêté au jeu des dédicaces, lors d'une soirée privée dans le « concept- store » parisien d'Eden Park. L'intégralité de la vente des ouvrages réalisée ce soir-là a été reversée à la Fondation.

(1) Éditions de La Martinière.

MARS



Saut Hermès 2012

Cent partenaires et donateurs de la Fondation ont été invités au Saut Hermès, événement hippique international qui s'est déroulé au Grand Palais à Paris, du 16 au 18 mars. 70 000 euros de dons ont été collectés au profit de la Fondation.

JUIN



13^e Prix Littéraire de la Fondation

La remise du Prix Littéraire 2012 a eu lieu au château de Chambord. 202 enfants et adolescents ont participé à cet événement fédérateur en votant pour leur livre préféré.

AOÛT

Première enquête donateurs

La Fondation MVE a réalisé une première enquête d'envergure auprès de ses donateurs, afin de mieux les connaître et être au plus proche de leurs attentes. Résultat : plus de 7 000 réponses.

SEPTEMBRE

Trophée caritatif Quiksilver

La 4^e édition du Trophée caritatif de golf Enjoy & Care de la Fondation Quiksilver était organisée au golf de Biarritz-le-Phare au profit de la Fondation. 17 000 euros ont ainsi pu être reversés à la Fondation.

OCTOBRE



Résultats de l'enquête sur l'accueil des fratries auprès des départements

En 2011, la Fondation adressait à tous les Conseils généraux de France métropolitaine un questionnaire intitulé *Observatoire de l'accueil et de la prise en charge des frères et sœurs*. La synthèse des questionnaires a été envoyée, en octobre 2012, à tous les Conseils généraux, dans un souci de sensibilisation.

Deux grandes recherches pour renforcer la notoriété professionnelle de la Fondation

Dans le souci d'accroître la notoriété professionnelle de la Fondation, deux grandes recherches-action initiées en 2011 ont suivi leur cours : « Que sont-ils devenus ? », qui porte sur le devenir des jeunes ayant été placés à la Fondation, et une définition commune de « L'accueil de type familial », spécificité du modèle éducatif de la Fondation. À suivre en 2013.

NOVEMBRE

Groupauto vrombit pour la Fondation

L'opération, menée du 1^{er} septembre au 30 octobre 2012 dans le réseau Groupauto, s'est conclue par la remise d'un chèque de plus de 93 000 euros au profit de la Fondation, employés notamment à financer une partie de la construction de la maison d'accueil parents-enfants de Pocé-sur-Cisse.

Paul Durning en Touraine

À l'initiative du Village d'Amboise, Paul Durning, professeur des sciences de l'éducation à l'université de Paris-Ouest-Nanterre, était invité à donner une conférence au profit des professionnels des établissements. Thème de la journée : « La suppléance aux fonctions parentales ou la coéducation en question au sein de la Fondation ».

DÉCEMBRE



Inauguration de Bréviandes (Aube)

Le 10^e Village de la Fondation, qui a ouvert ses portes, le 27 août 2012, à Bréviandes près de Troyes, a été inauguré le 6 décembre 2012.

Changement de nom

Le Conseil d'administration a décidé de doter la Fondation d'un nouveau nom : ACTION ENFANCE. Un nom qui réaffirme son Projet et son action au profit de l'enfance en danger.

LE MOT DU TRÉSORIER

Bruno de Charentenay



La Fondation va changer de nom pour devenir ACTION ENFANCE, ce qui exprime bien sa position d'acteur majeur pour la protection de l'enfance. Son projet éducatif, actualisé en

2011, reste tourné vers l'éducation de type familial avec un accueil privilégié des frères et sœurs, même si les fratries sont moins nombreuses et surtout plus multiformes, reflet des familles de la société moderne.

Ce changement important se réalise à un moment où la Fondation a su mener de pair des ouvertures de Villages d'Enfants – Bar-le-Duc en 2009, Bréviandes en 2012, un nouveau projet lancé dans la Vienne pour une ouverture en 2016 – et des travaux d'organisation tendant à responsabiliser et professionnaliser les équipes éducatives. Celles-ci vont bénéficier en même temps d'outils nécessaires à une bonne gestion de leurs actions et responsabilités. Un organigramme nouveau, mis en place le 30 décembre 2012, est venu accompagner ces changements.

Cette nouvelle organisation est complétée par une évolution de la gestion institutionnelle au niveau du Conseil d'administration par la création de nouvelles Commissions, dont celle de l'audit et des risques. Après le contrôle de l'IGAS* survenu en 2010 et 2011, dont les conclusions ont été favorables avec quelques recommandations d'améliorations, le Comité de la Charte a accordé son agrément à la Fondation en avril 2013.

Tout cela montre les efforts entrepris pour aller vers le maximum de transparence et donner confiance à nos donateurs. C'est pourquoi, peut-être, ceux-ci ont-ils été encore généreux en 2012, et nous les en remercions infiniment. Les dons et legs nets de frais de collecte de fonds ont atteint 6 328 K€, contre



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

(EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	2012	2012	2012	2011
	valeur brute	amort. provision	valeur nette	
Frais de 1 ^{er} établissement	259	89	171	61
Immobilisations incorporelles	210	12	198	-
Immobilisations corporelles	50 974	21 106	29 868	26 990
Immobilisations financières	2 535	5	2 530	2 613
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	53 978	21 211	32 767	29 665
Créances de fonctionnement	7 913	51	7 862	5 987
<i>Prix de journées à recevoir</i>	7 290	-	7 290	5 725
<i>Autres</i>	622	51	571	261
Valeurs mobilières de placement	23 822	0	23 822	27 313
Disponibilités	963	-	963	869
Compte de régularisation	81	-	81	65
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	32 779	51	32 727	34 233
TOTAL DE L'ACTIF	86 757	21 262	65 494	63 898
Engagements reçus			5 404	3 246

PASSIF

	2012	2011
Fonds associatifs et réserves	29 387	28 781
Subvention d'investissement	608	639
Report à nouveau	23 128	21 922
Résultat de l'exercice	1 622	997
Résultats sous contrôle	229	604
TOTAL DES FONDS PROPRES	54 516	52 943
Provisions	2 166	1 742
Fonds dédiés	101	201
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	2 267	1 943
Dettes financières	2 220	3 026
Dettes de fonctionnement courant	1 334	1 322
<i>Fournisseurs et charges à payer</i>	1 200	1 205
<i>Créditeurs divers</i>	134	118
Dettes relatives au personnel	5 155	4 652
<i>Organismes sociaux et fiscaux</i>	2 169	1 840
<i>Congés à payer et rémunérations dues</i>	2 986	2 812
Produits constatés d'avance	2	12
TOTAL DES DETTES	8 711	9 012
TOTAL DU PASSIF	65 494	63 898

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

(EN MILLIERS D'EUROS)

	2012	2011
PRODUITS		
Dons et abonnements	5 167	4 740
Tiers financeur	36 716	34 380
Produits divers	808	783
Reprises de provisions et subventions	55	55
TOTAL PRODUITS (I)	42 816	39 958
CHARGES		
Achats	3 099	2 977
Services extérieurs	4 633	4 498
Autres services extérieurs	3 068	2 817
Impôts et taxes sur rémunérations	2 255	2 115
Impôts et taxes autres	194	165
Appointements bruts	18 432	17 496
Charges sociales et divers	9 102	8 451
Autres charges de gestion courante	1 843	1 793
Dotations aux amortissements	2 200	2 053
Dotations aux provisions	539	55
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES (II)	45 365	42 420
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (I-II)	- 2 549	- 2 462
Produits financiers		
Sur valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	705	704
Autres intérêts et produits assimilés	5	6
Reprises sur provisions	35	-
TOTAL des produits financiers (III)	744	710
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	-	18
Intérêts et charges assimilées	148	155
Autres charges financières	28	5
TOTAL des charges financières (IV)	176	179
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	568	531
RÉSULTAT COURANT	- 1 981	- 1 931
Legs	3 529	2 850
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	135	197
Sur opérations en capital	29	7
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 693	3 055
Charges exceptionnelles		
Charges sur opérations de gestion	62	66
Charges sur opérations en capital	6	18
Dotations aux amortissements et provisions	22	44
TOTAL VI	90	127
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 603	2 928
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 622	997



5 289 K€, soit 19 % de plus qu'en 2011.

Cet apport significatif aura conduit à un excédent d'exploitation de 1 600 K€, contre 996 K€ en 2011. Ce montant ira s'ajouter à nos ressources en attente d'affectation pour les investissements futurs. Néanmoins, à fin 2012, les emplois de ressources issues de la générosité du public ont atteint 11 178 K€ en raison de la dépense, en 2012, de la partie principale de la construction du Village d'Enfants de Bréviandes pour 4 071 K€. Le solde de ressources issues de la générosité du public non utilisées était au 31 décembre 2011 de 4 073 K€ et diminue ainsi à 1 491 K€. Au 31 décembre 2012, la situation financière est saine et permet de voir l'avenir avec une raisonnable confiance, grâce à la fidélité et la générosité de nos donateurs. Nous leur adressons nos biens vifs remerciements ainsi qu'aux Conseils généraux, dont la contribution est primordiale pour pouvoir mener à bien notre mission de reconstruction personnelle de ces enfants, dont les histoires sont parfois effrayantes.

* Inspection générale de l'action sociale.

Consultation des comptes

Les états financiers complets, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes peuvent être consultés sur : www.actionenfance.org

« Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. »

Franck Naccache, Léo Jégard et Associés.

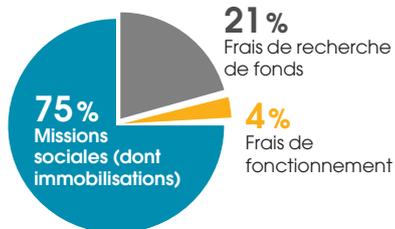
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2012 (EN MILLIERS D'EUROS)

EMPLOIS	Totalité des emplois 2012 comme apparaissant au compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (AGP) et utilisées en 2012
1 - MISSIONS SOCIALES	41 479	3 939
1.1 - Réalisées en France	40 824	3 284
Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux	39 725	2 184
Soutien et accompagnement des jeunes majeurs	518	518
Promotion de la Protection de l'enfance	19	19
Autres actions en faveur des enfants, adolescents et jeunes	563	563
1.2 - Réalisées à l'étranger	655	655
Actions réalisées directement	112	112
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	544	544
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	2 369	2 369
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 369	2 369
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	-	-
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (hors établissements)	1 224	471
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE		
inscrits au compte de résultat	45 072	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	536	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	24	
IV - EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 622	
TOTAL GÉNÉRAL	47 254	
V - PARTS DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES financées par les ressources collectées auprès du public		5 392
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS des immobilisations financées à compter de la 1 ^{re} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		992
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (1+2+3+V-VI)		11 178

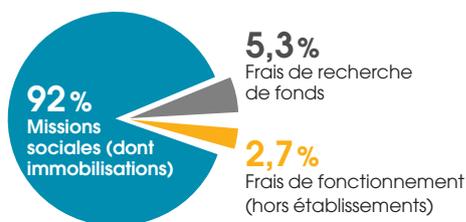
L'accueil et l'accompagnement des enfants dans les meilleures conditions constituent les missions de la Fondation.

La générosité du public a permis la construction du Village de Bréviandes et l'entretien des autres établissements pour offrir un cadre de vie de qualité, à taille humaine.

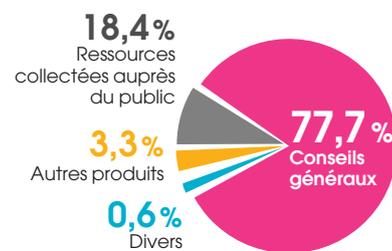
L'utilisation de la générosité du public s'est répartie entre 6 778 K€ inscrits au compte de résultat et 5 392 K€ d'investissements, hors dotations aux amortissements.



RÉPARTITION SYNTHÉTIQUE DE L'AFFECTATION DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



RÉPARTITION DES EMPLOIS



RÉPARTITION DES RESSOURCES

RESSOURCES

	Ressources collectées en 2012 comme apparaissant au compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public (AGP) et utilisées en 2012
REPORT DES RESSOURCES collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		4 073
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	8 697	8 697
1.1 - Dons et legs collectés	8 697	8 697
Dons manuels non affectés	5 135	5 135
Dons manuels affectés	32	32
Legs et autres libéralités non affectés	3 529	3 529
Legs et autres libéralités affectés		-
1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	-	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	36 716	
4 - AUTRES PRODUITS	1 549	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE inscrites au compte de résultat	46 962	
II - REPRISE DES PROVISIONS	166	
III - REPORTS DES RESSOURCES AFFECTÉES non utilisées des exercices antérieurs	125	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS collectés auprès du public		- 101
V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
TOTAL GÉNÉRAL	47 254	8 596
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		11 178
VII - SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (Report 2011 + Total général collecté - IV)		1 491

Le financement des Conseils généraux ainsi que les dons et legs constituent les principales ressources de la Fondation.

92 % de l'ensemble des ressources de la Fondation sont destinés aux missions sociales.



Retrouvez toute l'activité
d'ACTION ENFANCE -
Fondation MVE sur
www.actionenfance.org

Les partenaires de la Fondation en 2012 :



ACTION ENFANCE - Fondation MVE
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org

